



Outlook

RE: Publication du bilan d'étape du plaidoyer 2020-2026

À partir de LAROUMAGNE Léa <le.laroumagne@mairie-bruges.fr>

Date Jeu 2025-08-07 11:53

À Vélo-Cité <contact@velo-cite.org>; ou <dominique.andreani@velo-cite.org>

Cc TREZEGUET Gilles <g.trezeguet@mairie-bruges.fr>; PILON Dominique <d.pilon@mairie-bruges.fr>

Bonjour,

Ce mail pour faire suite au bilan d'étape du plaidoyer de Vélocité diffusé sur le journal Sud-Ouest en juin dernier. La Ville de Bruges n'avait pas été sollicitée pour répondre aux questions qui ont été la base de la note des communes.

Il se trouve qu'il a ainsi manqué à Vélocité des données, notamment sur la sensibilisation des habitants, pour agrémenter la notation d'une part, et que d'autre part les critères de notation et de pondération défavorisent de fait notre ville. A titre d'exemple, les actions type « rues aux écoles » sont fortement valorisées mais il très complexe d'installer ce dispositif à Bruges puisque nos 5 écoles sont sur des axes structurants de la ville.

Vous trouverez ci-dessous des remarques et données nouvelles qui peuvent agrémenter le bilan du plaidoyer qui sera modifié à la rentrée.

Pilier 1 : Un réseau cyclable à haut niveau de service

Action qui dépend des moyens de Bordeaux Métropole en partie. La Ville de Bruges a bien accepté les 3 réseaux REVE et reçoit la note de C.

Pilier 2 : Des aménagements cyclables

Bruges reçoit la note de E malgré un score de cyclabilité de 1,25/5, soit le meilleur score de Bordeaux Métropole. La ville a bien noté que ce pilier vise à encourager les aménagements sur un mandat mais s'interroge sur le fait de valoriser l'état cyclable de la commune, qui est l'un des meilleurs de la métropole. Une pondération sur l'existant ou le pourcentage de voies cyclables par rapport aux kilomètres de voirie aurait été souhaitable.

Pilier 3 : Une métropole intermodale

Ce pilier prend en compte uniquement les intermodalités train + vélo ou voiture + vélo. Bruges reçoit la note de G.

Néanmoins, il existe un abri-vélo, une station de freefloating, ainsi que 9 arceaux extérieurs sur le parvis de la Gare de Bruges.

Le parvis de la gare est également connecté à une piste cyclable et tous ces aménagements ont été pensés pour valoriser l'intermodalité train + vélo.

A l'arrêt de tramway « La Vache », un abri-vélo, des arceaux vélos en extérieur et une station Le vélo sont également présents sur le parking destiné aux voitures.

Pilier 4 : Les villes & centres-villes « 3A » : actifs, apaisés, attractifs

Pour ce pilier, en plus du passage à 30km/h de la ville, il peut être comptabilisé une réduction du nombre de places de stationnement motorisé pour installer du freefloating (18 places) et respecter les cônes de visibilité (30 places). Le centre-ville de Bruges fait aussi l'objet d'une étude pour être

requalifié et végétalisé, et la volonté politique est bien de réduire le nombre de places de stationnement.

Pilier 5 : L'émergence d'une génération vélo

Bruges obtient le score de G, car des actions n'ont pas été prises en compte.

Les excursions scolaires à pied ou à vélo peuvent apporter des points et ne sont pas considérées pour la ville, elles sont donc à ajouter. En effet, nos structures périscolaires se rendent très souvent en vélo pour des visites, notamment à la Réserve Naturelle de Bruges. Les services civiques que nous accueillons chaque année organisent également des balades à vélo avec les scolaires.

Aussi, ce pilier se base sur le Savoir Rouler à Vélo, qui n'est pas comptabilisé sur la ville et pourtant mis en place pour notre service Sport et Jeunesse, qui intervient dans toutes les écoles de la ville. En plus de cela, la police municipale accompagne les enfants du CP au CM2 dans un programme spécifique de sensibilisation à la pratique du vélo. Bien qu'hors cadre SRAV, cet accompagnement aurait tout intérêt à être valorisé dans ce pilier.

Les actions bonus

Seules les villes ayant répondu au questionnaire ont des points bonus. Les 5 actions prises en compte dans les points bonus sont toutes réalisées par la Ville, qui serait donc éligible à ces points supplémentaires dans sa notation :

- Organisation de rencontres régulières avec l'une des associations locales, le Garage Moderne : oui
- Mise en place d'une journée de sensibilisation au vélo : oui, journée de la mobilité organisée depuis 4 ans (dernière en date, 17 mai, où un stand de vitesse était présent)
- Existence d'un plan vélo au sein de la commune : oui
- Mise en place d'un forfait mobilité pour les agent·es : oui, voté en 2025
- Prêt de vélos pour les agent·es : oui, 5 vélos électriques disponibles pour les déplacements professionnels des agents, en plus des tickets TBM donnés à chaque déplacement professionnel.

En espérant que les éléments envoyés seront pris en compte dans la prochaine notation.

Je reste entièrement disponible pour échanger avec vous plus finement des actions menées par notre commune, mais aussi pour vous rencontrer et voir comment nous pourrions collaborer.

Vous souhaitant un bel été,

Bien cordialement,

**Léa LAROUMAGNE**
Cheffe du service Transition du territoire
Pôle Aménagement et Mobilités
Bruges Tel. 05.56.16.85.70 – Port. 06.64.74.44.62
www.mairie-bruges.fr

De : Vélo-Cité Bordeaux Métropole <contact@velo-cite.org>

Envoyé : lundi 21 juillet 2025 15:02

À : STUCKRATH Sandrine <sstuckrath@mairie-bruges.fr>; TERRAZA Brigitte <bterraza@mairie-bruges.fr>;

TREZEGUET Gilles <g.trezeguet@mairie-bruges.fr>; -BRUGES-e-accueil <e-accueil@mairie-bruges.fr>

Objet : Publication du bilan d'étape du plaidoyer 2020-2026

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de contact@velo-cite.org. Pourquoi c'est important



Courriel d'un expéditeur externe

Madame la maire,

Nous avons le plaisir de vous informer que le bilan d'étape du plaidoyer 2020-2026, porté par notre association Vélo-Cité, a été publié en ce début de mois de juin 2025.

Il est accessible à cette adresse suivante :

<https://velo-cite.org/bilan-detape-du-plaidoyer-2020-2025/>

Ce document dresse un état des lieux de l'avancement des engagements pris en faveur du développement du vélo sur la métropole, sur la base du plaidoyer signé en 2020 par 15 maires élus ou réélus (et 48 candidats·es).

Une première lettre d'information, contenant des demandes d'informations, vous avait été adressée en avril 2024.

Nous remercions chaleureusement les 12 communes qui nous ont déjà fait part de leurs retours et ont contribué à enrichir ce travail.

Nous tenons particulièrement à féliciter les communes ayant d'ores et déjà atteint la note de D, correspondant à au moins 25 % d'engagement sur un plaidoyer exigeant et ambitieux.

Cette note D est représentée en vert clair sur notre carte — un choix visuel que n'a malheureusement pas repris l'infographie publiée par Sud-Ouest.

Le détail concernant votre commune est disponible ici :

<https://velo-cite.org/wp-content/uploads/2025/06/bilan-etape-Bruges.pdf>

Une actualisation du bilan sera publiée courant octobre. Elle intégrera les retours que les communes nous auront transmis d'ici là.

Une présentation à destination des adhérent·es sera aussi réalisée.

Nous vous invitons, donc, à nous faire part de toute correction d'ici la mi-septembre afin que l'actualisation reflète au mieux votre action. Par souci d'équité, plusieurs indicateurs du bilan reposent sur des données issues de l'open data métropolitain, notamment les aménagements et le nombre d'arceaux. Ces données, centralisées et gérées par Bordeaux Métropole, assurent un traitement homogène entre toutes les communes. Comme l'an dernier, nous invitons les communes à signaler directement aux services de la métropole toute anomalie ou erreur relevée dans ces données.

Nous comprenons qu'il peut être décevant qu'un nouvel aménagement ne soit pas pris en compte dans le bilan de l'association. Toutefois, utiliser l'open data est la seule possibilité pour l'association de traiter équitablement les communes.

À titre d'information, ni les critères d'évaluation ni le barème ne seront modifiés. Ils s'appuient sur les éléments du plaidoyer de 2020, garantissant une lecture équitable, connue de longue date et partagée pour l'ensemble des communes de la métropole.

Le nouveau bilan comportera 2 nouvelles notions : une identification des communes dont le ou la maire s'était engagé·e à respecter le plaidoyer en 2020 et mettra en avant la note du baromètre 2025 de la FUB, dont les résultats seront rendus public le 18 septembre.

Enfin, pour terminer, Vélo-Cité souhaite rappeler son indépendance de toute mairie ou parti politique : une analyse du bilan permet d'ailleurs de remarquer que toutes les sensibilités politiques ont reçu un ou des bilans sensiblement positifs (> D) mais aussi au moins un bilan inférieur.

L'association rappelle sa volonté d'accompagner toutes les politiques en faveur du vélo, comme elle accompagne toutes les entreprises et tous les citoyens souhaitant être conseillé·es.

Restant à votre disposition pour tout échange ou complément, nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'équipe de Vélo-Cité,
Virginie Simonet et Paul Lopez

05 56 81 63 89

Vélo-Cité - 16 rue Ausone - 33 000 BORDEAUX

